

QUELQUES CONSIGNES PRATIQUES aux étudiants de BTSA GPN

Fournitures scolaires :

- 1 calculatrice scientifique
- 1 paire de jumelles (grossissement 7 minimum) : *une commande groupée vous est proposée dans le dossier d'inscription*
- 1 boîte de crayon feutres et de crayons de couleurs
- 1 tube de colle en stick et 1 rouleau de scotch
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle plate de 30 cm
- des crayons de papier : 2B – HB et 1 gomme
- 1 bloc notes et 1 ramette de feuilles A4
- 1 agenda
- 1 dictionnaire Français-Anglais
- 2 protège-documents (cahier à vues) de 30 pochettes transparentes minimum
- 1 ordinateur portable (non obligatoire mais conseillé)



Equipements pour les sorties sur le terrain : **OBLIGATOIRE**

- des chaussures de marche
- des bottes en caoutchouc
- des vêtements d'extérieur imperméables
- crème solaire et casquette ou chapeau
- un set assiettes et couverts pour les sorties sur le terrain

Equipement pour les chantiers : **OBLIGATOIRE**

Le module de « Génie écologique » prévoit l'organisation de chantiers sur le terrain (débroussaillage, nettoyage, petits aménagements, ...). Dans le but d'être en accord avec les objectifs de protection de la nature de la formation notre établissement a décidé de réaliser majoritairement des chantiers non motorisés.

Pour assurer la sécurité des étudiants lors de ces travaux en extérieur, la législation nous impose de prévoir un équipement de sécurité adapté. Pour cela, il nous semble important que chacun soit équipé d'au moins une paire de chaussures de sécurité, d'un pantalon renforcé et de gants. Le coût de cet équipement individuel sera à la charge des familles. Cet achat pourra être groupé et géré par la MFR pour diminuer les coûts.

Equipement pour l'EPS (Education Physique et Sportive) :

En BTSA, l'EPS est un module où le jeune doit s'autonomiser dans sa pratique et mener un projet de pratique d'activités physiques et sportives où sa progression sur les deux années sera évaluée.

Notre établissement considère, compte-tenu de la spécialisation du diplôme, qu'il est nécessaire pour le jeune d'acquérir une qualification en lien avec un ou des sports de pleine nature. Cette activité sera définie plus précisément lors de la rentrée. L'équipement nécessaire sera simplement d'une paire de chaussures adaptée pour la marche ou la course.

OBLIGATOIRE

Pour les Internes :

La literie fournie par la MFR comprend : lit, matelas houssé.

Il faut donc prévoir (marqués au nom du jeune) :

- un oreiller ou traversin, une paire de draps (dessus/dessous), une couverture ou une couette,
- une housse de matelas en coton (90x190)
- un sac en tissu (1,5m x 1,5m minimum) pour contenir des affaires de literie (couette, oreiller...) et un sac pour contenir les affaires de chantier (bottes, chaussures de sécurité, pantalons, ...) pendant le stockage de l'alternance,
- linge personnel et de rechange ; pantoufles, nécessaire de toilette, compléteront l'équipement,
- tous documents de travail, ouvrages pouvant servir personnellement ou à la collectivité seront également les bienvenus.

Le marquage au nom du jeune est indispensable.

OBLIGATOIRE

Rapports de stages:

Une des épreuves terminales du BTS consiste en la réalisation d'un « rapport de stage » (4 exemplaires) : la conception, duplication, reliure est entièrement à la charge du jeune.

La MFR ne fournira aucun matériel (papier, reliure, encre ...) et n'autorisera aucune photocopie sur le photocopieur administratif (les élèves bénéficiant d'un photocopieur à codes). Chacun devra gérer la réalisation matérielle de ses supports et en prévoir l'organisation dans le temps.

Sorties scolaires :

Les sorties scolaires au départ de la MFR sont prises en charges par l'établissement sur signature d'un **ordre de mission** par les conducteurs et le moniteur concerné. Les trajets pour se rendre sur les sites de formation lors de semaines décentralisées de l'établissement sont à la charge des étudiants.

Transports scolaires :

Les activités pédagogiques démarrent les **lundis à 9h00 et finissent les vendredis à 15h30**. Pour les élèves n'ayant pas de véhicules personnels, nous conseillons de vous renseigner rapidement sur les horaires des transports en communs (train, bus ...). Un covoiturage pourra se mettre en place suivant les origines géographiques des étudiants.

Sécurité sociale et Mutuelle étudiante :

A la rentrée, une réunion permettra de mettre en œuvre la procédure d'affiliation à la sécurité sociale : vous n'avez donc rien à faire, la MFR se chargeant de cette procédure.

Bourses : Dossier à faire auprès du CROUS de Grenoble